

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire des membres de La Randonnée Cérétane.**

Les adhérents de l'association « LA RANDONNEE CERETANE » se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le 14 novembre 2009 à 9h30 (Mas Nogarède), sur convocation, par les soins de la Secrétaire, conformément à l'article 12 des statuts.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée. Avec 138 présents et 56 représentés pour 290 invités (258 membres en 2008-2009 et 32 nouveaux membres 2009-2010), le quorum est atteint conformément à l'article 12 des statuts (moitié des membres plus un).

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean FERRER, en sa qualité de Président de l'association.

Le Président, accueille les participants au nom du Conseil d'Administration. Il les remercie de leur présence et ouvre l'assemblée générale ordinaire annuelle des membres de l'association. Il remercie Monsieur Marcel MARTINEZ, Président du Comité Départemental de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (CDDFRP) de sa présence ainsi que les représentants des clubs Pyrénéen d'Arles sur Tech et de Laroque Rando.

Le Président évoque le souvenir de Pierrette Bourrel, ancienne trésorière du Club, qui en a été longtemps un membre actif et dévoué et qui est décédée cette année.

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport Moral
- Rapport Financier de l'exercice
- Approbation du rapport moral et des comptes
- Compte rendu des activités 2008-2009
- Projets pour 2010
- Interventions des invités
- Election au Conseil d'administration
- Questions diverses inscrites à l'ordre du jour:

### ***1. Rapport moral.***

Le Président présente le rapport moral.

Il donne les grands chiffres des effectifs et de l'activité. Il souligne l'importance du travail effectué par les 40 animateurs du Club et incite les adhérents à devenir, eux aussi, animateurs. Ils seront aidés à leurs débuts pour effectuer la reconnaissance du parcours, c'est la phase la plus intéressante et même passionnante de cette activité, puis pour encadrer le groupe.

La sécurité est une préoccupation permanente. Chacun doit randonner à sa mesure. Le certificat médical n'est obligatoire qu'à la première prise de licence (ou en cas de compétition) mais un contrôle annuel est vivement conseillé. Tous les animateurs ont été dotés de trousse de secours, des stages de recyclage de la formation aux premiers secours ont été organisés. Avec l'aide de La Prévention Routière, un stage de mise à jour sur les évolutions du code de la route a été organisé.

L'information sur nos randonnées se fait par Internet (liste de diffusion et Web), par les distributions des programmes au départ des randonnées, les Offices de Tourisme, le journal local ou encore par courrier postal, moyennant une contribution aux frais d'envoi. Cette large diffusion a parfois l'inconvénient de nous amener des participants occasionnels inconscients de ce que demande la randonnée en montagne, mal équipés et insuffisamment entraînés.

Il a parfois été suggéré des rendez vous du matin plus tardifs. Le conseil d'Administration du Club n'en est pas partisan, il faut tenir compte des temps de trajet, pouvoir redescendre après le repas, ne pas risquer de revenir de nuit et, de plus, en montagne, l'été, se rappeler que les orages surviennent en général en fin d'après-midi.

Le second rendez vous est utile quand il peut éviter des déplacements à une partie des participants ou limiter le nombre de véhicules à parquer au départ de la randonnée. Il n'est pas systématique car il peut entraîner des difficultés en cas d'annulation ou de modification de la randonnée.

Le Club a balisé plusieurs sentiers pour les touristes autour de Céret et se propose de continuer au bénéfice de la Communauté de Communes du Vallespir. Le Club compte douze, bientôt treize, baliseurs qui assurent l'entretien des sentiers sous la direction de la commission sentiers du Comité Départemental. Le Président les remercie chaleureusement au nom de tous les adhérents.

Les sorties hors-département représentent un travail d'organisation important pour leurs responsables. Une commission a préparé un aide mémoire destiné à aider les organisateurs. Ces sorties sont réservées aux membres du Club. Pour éviter les difficultés dues à des désistements tardifs, une assurance annulation va être proposée aux participants.

En conclusion le Président souligne que cette activité de toute l'année a été le résultat du travail non seulement du Bureau et du Conseil d'Administration mais aussi des nombreux membres bénévoles qui apportent continûment leurs contributions.

## **2. Rapport financier.**

Le Trésorier présente le rapport financier. Il donne les grands chiffres clef de nos comptes : le résultat de l'exercice, l'état des comptes, les subventions reçues, les dépenses et recettes liées aux divers manifestations, les dépenses engagées pour soutenir les animateurs et les bénévoles, l'affectation des cotisations aux divers postes de dépense, l'état de la caisse de solidarité.

Il souligne l'équilibre entre cotisations reçues et dépenses.

Il indique qu'il faut maintenant prévoir d'investir dans une nouvelle photocopieuse.

En conclusion, les finances du Club se portent bien.

## **3. Approbation des rapports**

Le rapport moral et le rapport financier ont été mis aux voix.

Ils ont été, l'un puis l'autre, approuvés à l'unanimité (aucun vote contre et pas d'abstention).

## **4. Rapport d'activité**

**L'activité en 2008/2009** : La Secrétaire Générale présente un bilan général des activités.

Les rencontres organisées pour l'animation amicale (repas des bénévoles, repas de Noël, galettes de rois, fête de la randonnée Cérétane). Elle rappelle les sorties et séjours de randonnée, sorties de un ou deux jours (Olot, Navacelles, Bugarach) et les sorties hors département d'environ une semaine (Cantal, Andorre deux fois, Dolomites, Haute-Roya). Des membres du Club l'ont représenté dans diverses manifestations (fête départementale de la randonnée, journée de l'autisme, randonnée de Paris-Ile-de-France, trophée des sports, forum des associations, randonnée des accompagnants de la Ronde Cérétane, Castanyade d'Arles). Des randonnées sur des thèmes particuliers ont été organisées (rando de nuit, tria dels mulats d'Espinavell, montée au Canigou). A cela s'ajoute une activité sans randonnée mais qui a réuni plusieurs randonneurs, des cours d'anglais proposés par une de nos adhérentes. Toutes ces activités exceptionnelles sont à ajouter au cours habituel des randonnées qui sont organisées chaque semaine, les mardi, jeudi et dimanche.

La formation a été active pendant l'exercice. Il y a eu des formations internes au club (recyclage de l'AFPS, lecture de carte et orientation, cartographie numérique, GPS, recyclage du code de la route, journée des animateurs et randonnée des animateurs). Des membres du Club ont suivi les formations fédérales.

Pour 2009-2010, les personnes intéressées par des formations internes ou par des formations fédérales peuvent déjà s'inscrire auprès du secrétariat.

### **Les formations fédérales**

Baliseur aménageur	Perpignan	20 et 21 Mars 2010 16 et 17 Octobre 2010
Animateur Niveau 1	Argelès sur mer	Module de base 17 et 18 Avril 2010 Spécifique Animateur 20 et 21 Mars 2010

Animateur Niveau 2	Argelès sur mer	Octobre 2010
-----------------------	-----------------	--------------

**Les formations internes** prévues pour le moment

Révision des 1 <sup>er</sup> gestes de secours	Dates encore à définir
Lecture de carte et orientation	Dates encore à définir
Utilisation d'un GPS,	A la demande, par petits groupes
Utilisation d'un logiciel de cartographie	A la demande, par petits groupes
Initiation à l'emploi de Picasa	Dates encore à définir

La Secrétaire Générale indique les projets d'activités pour l'exercice à venir.

**Les projets pour 2009/2010 :**

Dates prévues	Nom	Remarques
Dimanche 27 décembre 2009	Repas de Noël	Coustouges
Dimanche 10 janvier 2010	Galette des Rois	Rando, Rando Promenade et Montagne
mardi 12 janvier 2010	Galette des Rois	Marcheurs et Promeneurs
Samedi 13 mars 2010	Réunion des animateurs	
Mercredi 31 mars 2010	Rando des animateurs	
dimanche 2 mai 2010	Fête départementale de la randonnée	Arles sur Tech
Mercredi 5 et jeudi 6 mai 2010	Sortie Saint Guilhem le Désert	
dimanche 9 mai 2010	Sortie: Montserrat et <u>bunyetes</u>	Trajet en car à partir de Céret
Samedi ?? mai 2010	Journée nationale de l'Autisme.	CAT de Tordères
Samedi 12 juin au samedi 19 juin 2010	Chorges (Alpes)	Michael Cartwright Niveau: Marcheurs-promeneurs
dimanche 27 juin 2010	Fête de la Randonnée Cérétane	
Samedi 21 août au samedi 28 août 2010	Ceillac (Queyras)	Gilberte et Jean Ferrer Niveau : Randonneurs
Vendredi 20 au lundi 30 août 2010	Norvège	Colette Capossele Niveau : Rando +
Lundi 30 août au lundi 6 Septembre 2010	Gavarnie (Hautes Pyrénées)	Maurice Benichou Niveau : Randonneurs
Samedi ?? septembre 2010	Forum des associations	9h-12h30 Céret
Dimanche 19 septembre 2010	La Ronde Cérétane	Céret
Samedi 11 septembre au samedi 18 septembre 2010	Crozon (Bretagne)	Alain Rivoal et Michael Cartwright Niveau : Randonneurs et Marcheurs-promeneurs
Samedi en novembre 2010	Assemblée Générale de l'Association	salle Nogarède Céret

Puis elle demande à chacun des cinq organisateurs des sorties hors département prévues de présenter brièvement son projet.

Après ces présentations, elle passe la parole à Rose-Marie Monge qui rappelle la structure de la « Randothèque » et indique les évolutions prévues. Elle demande aux nombreux détenteurs de GPS de ne pas oublier de lui envoyer au fur et à mesure, les relevés des randonnées auxquels ils participent et qui pourraient ainsi être conservés.

Le rapport d'activité n'a pas à être soumis au vote mais l'assemblée l'applaudit chaleureusement.

Le Président donne la parole aux personnalités invitées qui nous ont fait l'honneur de participer à notre réunion.

## **5. Interventions**

### **a) Intervention de Monsieur le Maire de Céret**

Monsieur le Maire de Céret exprime sa satisfaction devant l'importance de la participation des membres de l'association à l'assemblée générale et devant la qualité et la quantité des actions qui ont été présentées. Il considère que la parution régulière dans le journal de l'annonce des randonnées est une bonne chose, qui donne à cette activité une bonne visibilité. Il encourage le Club à continuer le travail de balisage des sentiers en l'élargissant à la Communauté de Communes du Vallespir. Il souhaite au Club et à ses membres de continuer aussi nombreux, avec un Bureau et un Conseil d'Administration aussi dynamiques, une variété de randonnées qui rencontre les possibilités de chacun, mais aussi, après les sorties hors département, de se rappeler d'être heureux comme Ulysse à son retour, par toutes les joies des belles randonnées qu'on trouve dans notre Pays. L'assistance applaudit à ces propos.

### **b) Intervention du Président du Comité Départemental de la Fédération**

Le Président du comité Départemental de la fédération française de randonnée pédestre rappelle la tenue de la fête départementale de la randonnée prévue le 2 mai 2010 en Arles. Il souligne que les statistiques des interventions des secours montrent que les randonnées encadrées sont de loin beaucoup plus sûres. Il présente les travaux d'aménagement et de balisage en cours autour du Canigou, qui sont le travail d'une centaine de baliseurs et qui auront pour effet de multiplier significativement l'offre de randonnées dans ce secteur. Il indique que d'autres projets du même type sont prévus par le Comité Départemental. L'assistance l'applaudit vigoureusement.

### **c) Intervention de Monsieur le Vice Président du Conseil Général**

Le Vice-président du Conseil Général dit sa sympathie pour les membres de la Randonnée Cérétane et sa considération pour son action. Il souligne le rôle des associations qui répondent à des aspirations, culturelles et sportives, légitimes des citoyens auxquelles les organismes officiels sont sensibles mais dont ils ne peuvent assumer eux mêmes la satisfaction. Le Conseil Général considère important de préserver l'environnement tout en le rendant accessible au plus grand nombre. Il tient à remercier les responsables de cette vie associative pour tout ce qu'ils font bénévolement pour la collectivité.

### **d) Intervention des représentants des clubs de randonnée**

Le représentant d'Arles sur Tech exprime son plaisir d'être présent à cette réunion. Le Président de la Randonnée Cérétane l'assure de toute l'aide de notre Club pour l'organisation de la fête départementale. Le représentant de Laroque Rando se déclare impressionné, son club n'a qu'un an et le fonctionnement du nôtre lui a apporté plein d'idées pour le sien. Le Président l'assure de l'appui de notre club. En la matière il ne saurait y avoir de notion de concurrence.

D'autres clubs nous ont fait l'amabilité d'être représentés mais ne souhaitent pas prendre la parole.

## **6. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Tout d'abord, la Président rappelle les modes de fonctionnement statutaires du Conseil d'Administration et de son Bureau. Il indique ensuite les noms des quatre membres sortants : Alain Rivoal , Roland Tixier, Michel Vandenameele et Marie-Claude Sarda, auxquels s'ajoute la démission de Nelly Aubaud pour cause d'obligations professionnelles. Il y a donc cinq postes à pourvoir.

Des candidatures se sont exprimées :

Marie-Claude Sarda est candidate à sa réélection

Françoise Bonnion, Henri Mestres, Gérard Paté et Gilbert Pujas présentent leur candidature.

Aucune autre personne ne s'est portée candidate jusqu'ici. Aucune ne se porte candidate dans l'assemblée.

Les candidats, sont élus par l'Assemblée générale à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration élira son Bureau le 16 novembre 2009.

### **7. Questions diverses**

Deux questions diverses ont été posées par des adhérents, dans les délais réglementaires, pour être discutées en assemblée générale :

1. Randonnées du dimanche relativement modérées Un groupe de randonneuses a demandé que l'assemblée discute de la possibilité qu'une ou deux fois par mois la randonnée du dimanche soit d'un dénivelé modéré (600 à 700m au maximum).
2. Second rendez-vous Un randonneur a demandé que l'assemblée discute de la possibilité de rendre le second rendez-vous systématique.

Le Président a évoqué ces questions lors de la présentation du rapport moral.

La question du second rendez vous a été discutée en assemblée générale l'année dernière et à plusieurs reprise lors des journées des animateurs. Le Président a rappelé les conclusions de ces discussions qui font que le second rendez vous n'est pas systématique.

A la question des randonnées de dénivelé plus faible, le Président a rappelé la réponse donnée lors de discussions antérieures. Il n'est pas souhaitable de créer une nouvelle catégorie de randonnées le dimanche pour laquelle il faudrait demander un effort supplémentaire aux animateurs. La façon de faire la plus simple est que les responsables du programme, s'efforcent d'y inclure régulièrement de telles randonnées.

Ces "Questions diverses" ayant été traitées lors d'assemblées antérieures et rappelées au cours de la présentation du rapport moral, n'ont pas été discutées de nouveau. Après les élections, le Président a donc clos l'Assemblée Générale ordinaire de la Randonnée Cérétane pour l'année 2009.